SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DU Repérer, diagnostiquer, prévenir, corriger et accompagner les fragilités chez les personnes âgées

- Composante : Faculté de santé, Formation continue en santé
- Ouvert en alternance : Non

Présentation

Les personnes âgées, du fait du vieillissement, sont plus soumises aux pathologies chroniques et aux décompensations en cascade. La fragilité des personnes âgées repose sur la vulnérabilité médicale, fonctionnelle, psychologique et sociale. Une personne âgée est fragile si ses capacités physiologiques de réserve sont diminuées, il lui est donc difficile de s'adapter à une situation de stress. Il s'agit d'une situation en partie réversible. Ainsi, il est indispensable de dépister le plus tôt possible la vulnérabilité des personnes âgées. Ceci, dans l'objectif de mettre en place des mesures de prise en charge et de prévention limitant la perte d'indépendance et d'autonomie. Il s'agit d'un enjeu indispensable d'adaptation de notre société au vieillissement de la population. En ce sens, il est nécessaire que les soignants soient formés au dépistage mais aussi à la prise en soins de la fragilité.
Cette formation centrée sur le dépistage et la prise en soins de la fragilité des personnes âgées va dans le sens du Projet Régional de Santé des Pays de la Loire, région pilote du projet ICOPE porté par l'OMS. Il s'agit aussi d'un des objectifs de la Loi du 28 Décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

Objectifs

- Participer à l'interconnaissance des différents professionnels de santé travaillant au contact des personnes âgées
- Acquérir des compétences gériatriques
- Participer à la réversibilité de la fragilité
- Participer à limiter la perte d'autonomie et d'indépendance
- S'inscrire dans la promotion du bien vieillir

Organisation

Contrôle des connaissances

Validation : assiduité aux cours, stage pratique, présentation d'un cas clinique et QCM en distanciel

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 19 mai 2025

Admission

Modalités d'inscription

Candidature du 19 mai au 26 octobre 2025

Public cible

Les professionnels de santé en activité salariée ou libérale intervenant auprès des personnes âgées :

- Médecins
- Infirmiers diplômées d'état
- Masseurs-kinésithérapeutes diplômés d'état
- Ergothérapeutes diplômés
- Psychomotriciens
- Orthophonistes
- Pharmaciens
- Ostéopathes

Les professionnels du champ médico-social ou administratif intervenant auprès des personnes âgées :

- Assistants sociaux
- Directeurs de structure de soins

Les étudiants de 3ème cycle des études médicales ou de pharmacie

- Toute personne souhaitant acquérir des connaissances sur les personnes âgées (après évaluation du dossier par le responsable de la formation)

Droits de scolarité

- Formation continue : 1575 € (+ droits universitaires)
- Formation initiale : 693 € (+ droits universitaires)

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Cédric Annweiler

cedric.annweiler@univ-angers.fr

Contact administratif

Adeline Roulière

02 41 73 58 54

adeline.rouliere@univ-angers.fr

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 19 mai 2025

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 19 mai 2025